

Le mieux pour l'agriculture, c'est de faire vivre le Plan Eau !

Le débat public sur l'eau a été porté en haut de l'agenda politique par les Assises de l'eau (2018 et 2019), par le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique (2021), ainsi que par le Plan Eau dont les annonces ont été faites par le Président de la République lui-même à Savines-le-Lac le 30 mars 2023.

Le concept de l'eau comme bien commun est maintenant admis par tous. Pourtant, les enjeux autour du partage de la ressource font l'objet de vives controverses au sein de la société comme de l'État. Nous ne sommes pas encore au rendez-vous de cet enjeu crucial de l'adaptation au dérèglement climatique.

Les tensions actuelles qui traversent l'agriculture mettent en lumière la diversité des pratiques agricoles et les inquiétudes liées aux concurrences déloyales : elles se traduisent, parfois, par une surenchère des revendications syndicales. Dans ce contexte, l'accès à l'eau et sa disponibilité deviennent des sujets politiques particulièrement sensibles.

C'est un fait : il n'y aura pas d'agriculture sans eau. Le dérèglement climatique accentue les risques liés à l'eau, qu'il s'agisse de son excès ou de sa pénurie. Face à cette réalité, nous sommes au défi de prioriser la santé des sols, l'évolution des pratiques agronomiques, la structure du paysage. Des ouvrages de stockage peuvent par ailleurs faire partie de la solution dès lors qu'ils sont conçus de façon collective à l'échelle du territoire, sur des bases scientifiques partagées et qu'ils respectent la hiérarchie des usages.

Une telle gestion quantitative de l'eau ne suffira pas à établir une politique équilibrée, conciliant les attentes légitimes de l'agriculture et celles de l'ensemble de la société.

Il existe en effet dans notre pays une forte inquiétude concernant la qualité de l'eau potable. Alors que les polluants éternels suscitent des préoccupations croissantes, l'agriculture ne peut rester à l'écart de ce débat, au regard du poids réel des pollutions liées aux intrants encore utilisés. Industrie, ménages, agriculture : chacun doit prendre sa part pour la préservation de la qualité de l'eau.

L'attente de la société est d'autant plus forte que ce sont les usagers domestiques qui contribuent le plus fortement au financement de la politique de l'eau et de la biodiversité. C'est pourquoi renoncer à l'augmentation de la redevance sur les pollutions diffuses supportée par les agriculteurs serait une erreur. Outre l'incompréhension que ce renoncement provoquerait au sein de la société, il priverait les agriculteurs de ressources indispensables pour accompagner les transitions attendues. Le monde agricole a en effet plus que jamais besoin de formation, de conseil et d'innovation pour réussir le défi de produire autrement. **Ils ont aussi besoin d'investissements dans la durée.**

L'intention du Premier ministre de s'impliquer directement dans la crise agricole peut être de nature à favoriser le nécessaire traitement interministériel du sujet de l'eau, mais à plusieurs conditions :

- Veiller à préserver les équilibres que le Plan Eau a eu le mérite d'identifier et ne pas perdre de vue l'objectif commun de sobriété, qui suppose une connaissance exhaustive de l'ensemble des prélèvements.

- Consolider les agences de l'eau, trop souvent remises en cause dans les projets de réforme de l'État. Elles sont l'héritage de la loi fondatrice de 1964, qui a fixé des principes aujourd'hui largement admis : la décentralisation, la déconcentration, la fiscalité écologique et la démocratie participative.
- Mettre fin aux prélèvements de l'État sur les trésoreries des agences de l'eau, qui sont une atteinte injustifiée au principe de « l'eau paye l'eau ».
- Respecter une représentation équilibrée de l'ensemble des usagers de l'eau. Elle est garante d'un débat démocratique de qualité au sein des conseils d'administration des agences de l'eau et des comités de bassin, à un moment où vont s'ouvrir les travaux sur les prochains schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

La brutalisation du débat public n'est pas acceptable, d'où qu'elle vienne. Nous devons trouver le chemin d'un dialogue et d'une transition qui permettent à toutes les parties prenantes, et en premier lieu aux agriculteurs, de porter les enjeux de la qualité de l'eau — premier aliment — comme une fierté collective.